

INTERVENTION SNEP-FSU 78
AG UNSS DE RENTREE 6 SEPTEMBRE 2017

Au nom de l'équipe des militants du SNEP-FSU 78 je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux collègues arrivés dans notre département et particulièrement aux stagiaires.

Je dois dire que c'est la première fois depuis que j'interviens au nom du SNEP-FSU à cette tribune que je le fais alors que la réunion est "officiellement" close. Pour ma part avant d'être militant au SNEP-FSU, je suis un prof d'EPS, et en 17 ans d'AG de rentrée UNSS, j'ai toujours connu la prise de parole du SNEP-FSU, je dirai même qu'il n'y a pas si longtemps que ça, une AG de rentrée UNSS sans la prise de parole de Jean Fayemendy n'était pas imaginable... Tout simplement parce que cette prise de parole est un moment où la profession peut être informée de l'actualité du sport scolaire.

Cette situation, propre à l'académie de Versailles, et d'autant plus surprenante que les SNEP-FSU vient d'être reçu durant les vacances par la ministre des sports le 7 juillet, le ministre de l'EN le 25 juillet (qui a reconnu la forte représentativité du SNEP-FSU sur le champ de l'EPS) et hier à la présidence de la république par le conseiller sport d'E MACRON (conseiller qui a lui même sollicité le SNEP-FSU). Il est donc surprenant de voir qu'au niveau local on cherche à empêcher la parole du SNEP-FSU dans les réunions UNSS.

Le SNEP-FSU est co-administrateur de l'UNSS et membre de toutes les instances officielles du niveau départemental au national. C'est à ce titre que nous intervenons aujourd'hui pour faire le bilan de l'année écoulée et pointer ce sur quoi nous devons être attentifs pour que la rentrée et l'année 2017-2018 se déroulent le mieux possible pour le sport scolaire.

Avec 1 160 000 licenciés cette année, record absolu, l'UNSS devient la deuxième fédération sportive de France. Ce résultat montre que les orientations prises vont largement dans le bon sens et que l'engagement de l'ensemble des acteurs du sport scolaire, à tous les niveaux, est de qualité et sans faille.

Come je vous le disais en préambule, Le SNEP-FSU a rencontré Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale et président de l'UNSS le 25 juillet dernier. Juste pour mémoire, Najat Vallaud-Belkacem ne nous avait jamais reçus, c'est la seule ministre de l'EN qui ne l'avait pas fait. Il s'est déclaré « défenseur » de l'EPS et du sport scolaire et nous a assuré que le ministère continuerait d'investir dans le sport scolaire. Bien sûr, nous serons très attentifs à ce que ces paroles se concrétisent en actes ! Nous serons particulièrement vigilants à ce que les décisions des années précédentes globalement positives pour le budget de l'UNSS (*subvention 2,7M€, mesures pour l'éducation prioritaire, augmentation des crédits d'animation*) continuent d'évoluer positivement.

Les PNDSS, PADSS, PDDSS : le plan National de Développement du Sport Scolaire 2016-2020 a été élaboré par un comité de pilotage constitué à l'image du CA de l'UNSS. Le SNEP-FSU et les élus des AS y ont activement participé. Ses travaux ont été prolongés par la rédaction de 4 guides pratiques

(Présidents d'AS, enseignants EPS, coordonnateurs de district, parents). Ils sont consultables sur le site du SNEP-FSU.

Le séminaire des coordonnateurs de district du 19 mai dernier a eu pour objet de travailler à l'élaboration du Plan Académique de Développement du Sport Scolaire. Le service régional a convié le SNEP-FSU et les élus des AS à participer aux travaux.

Le service départemental nous a également conviés à participer à la réunion des coordonnateurs de district des Yvelines le 6 juin afin de contribuer à l'élaboration du contenu de notre séminaire des animateurs d'AS, centré sur l'écriture du Plan Départemental de Développement du Sports Scolaire.

Le séminaire des animateurs d'AS (Journées bilan) a été un temps fort de l'élaboration collective du PDDSS, aboutissement d'un travail démocratique associant toute la profession à l'écriture un outil fonctionnel et opérant dans toutes nos AS. Ce travail n'aurait pas pu être réalisé dans un format d'une journée comme cela avait été le cas l'année précédent, mais il est évident qu'il aurait été préférable d'avoir 2 journées pleines de travaux. On peut aussi regretter que les collègues ne se soient pas plus mobilisés pour participer à ces journées de travaux.

Nous tenons à remercier nos collègues cadres de l'UNSS Versailles de nous avoir associé à toutes les étapes de réflexion.

Le règlement fédéral

Les modifications apportées l'an dernier (ex : la constitution des équipes de cross, la création d'une seule catégorie lycées filles, la création d'un championnat spécifique LP ou encore l'impossibilité pour les sénior-es de participer aux compétitions en sports collectifs) ont pour certaines favorisé les pratiques et l'accès aux compétitions, d'autres ont pu poser problème. Les réunions de districts et les commissions mixtes qui vont se tenir dans les semaines qui viennent sont les lieux tout appropriés pour aborder ces sujets et dresser un bilan de leurs effets. C'est à nous, animateurs et animatrices d'AS de faire remonter nos impressions, expériences et de porter un regard critique sur ces évolutions pour, soit les conforter, soit demander à ce qu'elles soient revues. C'est aussi ça le fonctionnement démocratique de l'UNSS.

Le SNEP-FSU a pour ambition de revisiter et peser sur les contenus du sport scolaire, par exemple la liste des APSA à finalité nationale, une meilleure prise en compte des propositions des commissions mixtes régionales, les évolutions des règlements, le respect de la spécificité des activités artistiques, etc... Le dernier congrès national du SNEP-FSU en mars dernier a d'ailleurs adopté un texte spécial « sport scolaire du 2nd degré » allant dans ce sens.

Nous demandons officiellement à cette tribune qu'un bilan des effets du nouveau règlement fédéral soit fait rapidement pour notre académie et notre département, au travers d'une consultation des AS.

Les instances UNSS

Nous pouvons nous féliciter que notre académie et notre département réunissent les instances réglementaires (CRUNSS et CDUNSS) et favorisent ainsi les débats, l'implication et la participation active de ses membres au service des élèves. Nous remercions la directrice départementale et l'IA-Dasen.

L'Assemblée Générale de l'UNSS s'est tenue le 2 juin et a duré 3h30 durant lesquelles ont été présentés et débattus le rapport d'activité, le budget, le règlement intérieur. Nous vous invitons à lire sur le site national du SNEP FSU le compte-rendu et les interventions du SNEP pour vous rendre compte par vous-même des débats et questionnements qui traversent le sport scolaire ainsi que de l'activité menée par le SNEP FSU. Juste un exemple : le SNEP FSU a demandé pour la 4^{ème} année consécutive un geste vers les AS de LP au travers d'un amendement pour abaisser le paramètre de calcul du contrat licence de 18 à 16. Notre amendement n'est toujours pas adopté mais il fait son chemin et nous continuerons à le porter.

Quelques points de vigilance pour la rentrée

- Nouvelle circulaire APPN d'avril 2017 : Elle s'applique également au sport scolaire. Le protocole « sécurité » à adopter est celui de votre académie ou si vous organisez un stage dans une autre académie, il faudra respecter le plus strict des 2.

- **Le Certificat Médical annuel** reste obligatoire pour les « disciplines sportives à contraintes particulières » comme la boxe et le **rugby** avec des précisions qui viennent d'être données sur les **examens médicaux spécifiques** requis (arrêté du 24 juillet 2017), notamment un **électrocardiogramme**.

- Le pont de l'ascension n'est pas prévu dans le calendrier 2017-2018.

Si ce pont devait être décidé malgré tout dans notre académie ou notre département, nous espérons qu'il ne sera pas compensé par la récupération des cours sur certains mercredis de l'année ce qui perturberait immanquablement le calendrier des compétitions UNSS et nuirait à la participation des élèves et des enseignants d'EPS aux activités programmées par les associations sportives.

Au plan national ce sont 31% des lycées et lycées professionnels qui ont cours les mercredis après-midis et ce tout au long de l'année. Cette situation représente un frein à l'engagement des élèves et à la possibilité de présenter des équipes complètes pour les rencontres UNSS. Les premiers pénalisés sont les élèves. Nous devons tous lutter ensemble pour regagner ce temps dévolu au sport scolaire et particulièrement aux rencontres.

- Chaque année, le forfait de 3h n'est pas prévu au moment de l'affectation de certains de nos collègues TZR ou en postes partagés. Alors que ce n'était plus le cas l'an passé, un certains nombres de situation problématiques nous sont signalées depuis la rentrée. Si vous avez connaissance de telles situations, n'attendez pas la rentrée, nous pouvons agir dès maintenant. Pensez à alerter le SNEP-FSU pour que nous puissions intervenir auprès de la DSDEN et du Rectorat.

Nous faisons passer une enquête dans les rangs, merci de la compléter et de nous la rendre tout à l'heure. Nous sommes disponibles à la fin de cette réunion pour répondre à toutes vos questions.

Merci de votre attention et bonne rentrée à toutes et à tous.